

	Livres imprimés Musique imprimée	Périodiques imprimés	Interprétation musicale enregistrements sonores	œuvres cinématographiques et audiovisuelles	Œuvres des arts visuels
Gestionnaires collectifs	CFC, SEAM	CFC	SACEM (+ ADAMI, SACD, SSCP, SDRM, SPPF, SPRE, SPEDIDAM)	AVA (+ ADAGP, SACD, SAIF, SCAM)	PROCIREP (+ ARP, ADAMI, SACD, SACEM, SCAM, SPEDIDAM)
Publics visés	élèves et étudiants en formation initiale, classes dans l'enceinte de l'établissement	élèves et étudiants en formation initiale, classes dans l'enceinte de l'établissement	élèves et étudiants en formation initiale, classes dans l'enceinte de l'établissement	élèves et étudiants en formation initiale, classes dans l'enceinte de l'établissement	élèves et étudiants en formation initiale, classes dans l'enceinte de l'établissement
Extraits autorisés (Pour les sujets d'examen)	<ul style="list-style-type: none"> Livres: 5 p. maxi, sans coupure, dans la limite de 20% de la pagination, par travail pédagogique ou de recherche. Livre scolaire : 4 p., limite de 5% pagination, par classe et par an. Musique imprimée : 3 p. et 20% par travail pédagogique ou de recherche par classe et par an; 2 p. et 5% pour l'éducation et la formation musicales. 	Un même travail pédagogique ne peut inclure plus de deux articles, sans excéder 10% de la pagination.	<ul style="list-style-type: none"> Pour les enregistrements sonores et les vidéo/musiques: durée de l'extrait limité à 30 secondes et inférieure à 10% du total; Si plusieurs extraits sont utilisés, la durée totale ne peut excéder 15% de l'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> extrait limité à 6 minutes et inférieur à 10% de la durée totale; si plusieurs extraits sont utilisés, la durée totale ne peut excéder 15% de l'œuvre. Ne sont autorisées que les œuvres diffusées par un service de communication audiovisuelle hertzien non payant 	(la notion d'extrait pour les œuvres des arts visuels n'existe pas) Limitation à 20 œuvres par travail pédagogique ou de recherche mis en ligne
Modes d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Représentation dans la classe (avec reproduction numérique temporaire) Reproduction dans les travaux des enseignants et des élèves ou étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> Illustration de l'enseignement, du travail pédagogique de l'élève ou du travail de recherche de l'étudiant ou du chercheur. La compilation de périodiques, ou d'extraits "sans mise en perspective pédagogique" est interdite 	<ul style="list-style-type: none"> Représentation dans la classe d'extraits musicaux Représentation d'œuvres par les élèves ou étudiants 	représentation dans la classe;	représentation dans la classe;
Examens et concours	Oui (extraits)	oui (extraits)	oui (extraits)	oui (extraits)	oui (extraits)
Colloques et séminaires	Oui si le colloque est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants-chercheurs	Oui si le colloque est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants-chercheurs	Oui si le colloque est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants-chercheurs	Oui si le colloque est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants-chercheurs	Oui si le colloque est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants-chercheurs
Mise en ligne	<ul style="list-style-type: none"> Intranet: sur postes individualisés à la seule destination des élèves, étudiants et chercheurs intéressés par ces travaux; Extranet: seuls les élèves ou étudiants inscrits à un programme d'enseignement à distance internet: pour les thèses, à l'exception de la musique imprimée 	Intranet et extranet: à la seule destination des élèves, étudiants et chercheurs intéressés par ces travaux; internet: pour thèses, mémoires de master ou maîtrise	Non prévue	Non prévue	<ul style="list-style-type: none"> Intranet: sur postes individualisés à la seule destination des élèves, étudiants et chercheurs intéressés par ces travaux; Extranet: seuls les élèves ou étudiants inscrits à un programme d'enseignement à distance internet: pour les thèses
Archivage	Exclusivement aux fins de conservation	Exclusivement aux fins de conservation	Non prévu	Non prévu	exclusivement aux fins de conservation
Résolution	pour les œuvres graphiques incluses dans des livres: 72 DPI	Non fixée par le protocole	Sans objet	Sans objet	400x400 pixels et 72 DPI
accès par moteur de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction d'indexer les œuvres citées; Pas "d'accès spécifique" par le moteur de recherche; La constitution de bases de données d'œuvres n'est pas autorisée 	<ul style="list-style-type: none"> Pas "d'accès spécifique" par le moteur de recherche; La constitution de bases de données d'œuvres n'est pas autorisée 	<ul style="list-style-type: none"> La constitution de bases de données d'œuvres ou d'extraits d'œuvres n'est pas autorisée 	<ul style="list-style-type: none"> La constitution de bases de données d'œuvres ou d'extraits d'œuvres n'est pas autorisée 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction d'indexer les œuvres citées; pas "d'accès spécifique" par le moteur de recherche; La constitution de bases de données d'œuvres n'est pas autorisée
Déclaration par les établissements	L'établissement déclare les œuvres numérisés via un formulaire	L'établissement déclare les titres numérisés via un formulaire	Non prévue	Non prévue	Non prévue
ACCES aux intranet/extranet des établissements	Un identifiant et un code d'accès sont communiqués par l'établissement	Un identifiant et un code d'accès sont communiqués par l'établissement	Vérifications possibles	Vérifications possibles	Les agents assermentés des sociétés pourront accéder aux réseaux informatiques des établissements pour vérifications
Rémunération	1.146.000 €	291.000 €	150.000 €	150.000 €	263.000 €
Durée et clauses de sortie	<ul style="list-style-type: none"> 2 ans; clauses de dénonciation non précisées 	<ul style="list-style-type: none"> 2 ans; clauses de dénonciation non précisées 	<ul style="list-style-type: none"> 2 ans; clauses de dénonciation non précisées 	<ul style="list-style-type: none"> 2 ans; clauses de dénonciation non précisées 	<ul style="list-style-type: none"> 2 ans; clauses de dénonciation non précisées
Divers	Mise en ligne des thèses interdite si l'auteur a conclu un contrat d'édition	Mise en ligne des thèses interdite si l'auteur a conclu un contrat d'édition	La distribution aux élèves, étudiants ou chercheurs de reproduction intégrale ou partielle d'œuvre ou d'enregistrement est interdite	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisation de supports du commerce (VHS préenregistrée, DVD Vidéo) ou d'œuvres diffusées par un service de communication payant ou de vidéo à la demande est interdite. La distribution aux élèves, étudiants ou chercheurs de reproduction intégrale ou partielle d'œuvre est interdite 	